

Projet de décret relatif aux Coopératives d'habitat rural actualisé

Contributed by Administrator
Wednesday, 21 September 2011

Les juristes membres de la cellule de réflexion du RNHC, ont organisé plusieurs séances de travail, durant le mois d'août, afin d'améliorer ce projet de décret afin de l'adapter à l'évolution de la réglementation relative suivant les lois et décrets d'application adoptés dernièrement dans le domaine de la Copropriété au Cameroun. Cette nouvelle disposition introduite dans le dernier draft du document sur les Coopératives d'habitat (CH), nous avons notamment une session réservée à la gestion de la Copropriété au sein d'une CH. Ledit projet de décret actualisé transmis au comité de réforme des textes sur l'urbanisme et l'habitat du MINDUH le 26 août dernier. Les juristes du RNHC restent donc à l'écoute du MINDUH pour une séance d'examen du projet de décret sur les CH afin de débattre leurs propositions. Selon le MINDUH, le décret sur les CH sera adopté avant la fin de cette année.